

info Saivres

M A R S

2023



LE MOT DU MAIRE

Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau bulletin communal qui fait le point sur toutes les réalisations, nouvelles et projets de la commune pour l'année passée et l'année à venir.

Tout d'abord, toute l'équipe communale souhaite la bienvenue aux 15 nouvelles familles qui ont été séduites par notre territoire.

Cette année, Saivres a enregistré 10 naissances, 5 mariages, 7 PACS et regrette le décès de 9 Sapuriens. Pour l'habitat, nous avons enregistré 10 permis de construire et 63 déclarations préalables de travaux, ce qui prouve l'attractivité de notre commune.

Nos réalisations : • rénovation du parc locatif de la commune • rénovation et entretien des chemins • isolation thermique et phonique de la garderie • rénovation de l'école et de l'église • mise à disposition d'une cellule de crise pour les Sapuriens

en difficulté (Covid, catastrophes naturelles ou sociales, etc.) • sans oublier le volet festif, sportif et culturel qui renforce les liens des habitants de la commune.

Nos projets : • poursuite de notre politique de solidarité et de responsabilité • mise en accessibilité de

notre mairie et de son bâtiment annexe pour favoriser, entre autres, l'accès au numérique • poursuite de la rénovation énergétique de nos bâtiments • création de liaisons douces (chemins mixtes piétons-vélos) • aménagement et mise en valeur de notre forêt communale • développement de notre projet de logements intergénérationnels dans le lotissement du champ de la vigne.



Dominique PAYET,
maire de Saivres

Sachez que le personnel communal et l'ensemble des élus restent à votre disposition.

Je vous souhaite une bonne lecture.

◀ LA COMMUNE ▶

LE SERVICE ADMINISTRATIF

L'équipe administrative est constituée de trois agents :

- ♦ **Françoise** : comptabilité, investissement, gestion budgétaire, ressources humaines et paie ;
- ♦ **Audrey** : accueil, état civil et urbanisme, vie associative et gestion des locations de salles ;
- ♦ **Emmanuelle** : comptabilité de fonctionnement, gestion des locatifs, affaires scolaires et élections.

Suite au départ en retraite de Nicole, Emmanuelle (à droite sur la photo) a été recrutée pour compléter l'équipe.



LA RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE

ÇÀ y est... le permis est accepté ! Encore quelques réunions et, dans le courant de l'année 2023, les travaux débiteront.

Ils seront réalisés en trois temps :

✓ **La création de l'annexe** : transformation du préau en salle multi-activités dédiée aux cérémonies, réunions de conseil, associations... La deuxième partie de la salle, la partie existante, sera consacrée à la réduction de la fracture numérique, aux rencontres avec les élus, aux organismes extérieurs...

✓ **La mairie** : le rez-de-chaussée sera complètement revu afin de mettre l'espace de travail aux normes d'accessibilité et de mobilité (création de 3 bureaux et 1 accueil).

✓ Et pour finir, **l'espace entre la mairie et l'annexe, dit « l'espace vert »**, sera totalement repensé afin de desservir au mieux ce nouvel endroit : accessibilité pour les services de sécurité, les agents techniques et bien d'autres... Cet aménagement offrira un accès direct sur le futur théâtre de verdure (parc à l'arrière de la mairie).



Projet de la mairie



Projet annexe de la mairie

◀ LES RÉNOVATIONS & TRAVAUX ▶

LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS LOCATIFS

La commune est propriétaire de 17 logements. Un ravalement de façades (2^e tranche) a été effectué en 2022.

À chaque départ, la municipalité fait un état des lieux et engage des travaux, si nécessaire, afin de maintenir la qualité des logements.

Jusqu'à présent, 8 ont été entièrement rénovés et remis aux normes, avec changement des cuisines, pour certains, et création de terrasses.

Cet entretien du patrimoine locatif municipal contribue à maintenir notre population sur la commune et notamment les jeunes et les enfants à l'école de Saivres.



Travaux dans les logements du hameau du Grand pré

LE HAMEAU DU CHAMP DE LA VIGNE 2

Avant rétrocession du Hameau à la commune, la communauté de communes a finalisé l'accès :

- enrobé,
- création de trottoirs et d'avaloirs rue du Chêne,
- embellissement du mur le long de la route avec des pierres fournies par la commune.



Mur en pierre, hameau du Champ de la vigne 2



Finalisation de l'accès au hameau du Champ de la vigne 2

◀ LES RÉNOVATIONS & TRAVAUX ▶

LES CHEMINS

Pour optimiser l'entretien des routes et des chemins de la commune, comme les années précédentes, un « débernage », une opération de « PATA » et le passage d'un « lamier » ont été effectués.

Pour mémoire, le **débernage** est l'action de racler les bords de routes et reformer les fossés. Cette action empêche les flaques d'eau minimisant ainsi la dégradation de la chaussée.

Le **PATA** (Point A Temps Automatique) permet de faire des rustines à la route.

Le **lamier** améliore la sécurité en coupant les branches qui viennent réduire la visibilité.

À venir en 2023, continuer à rendre les chemins blancs plus accessibles pour les liaisons douces et des « reprises » pour refaire les portions de routes les plus abîmées.

LE CIMETIÈRE

Cimetière de Saivres



Premier semestre 2023, les pelleteuses et les maçons vont œuvrer sur la première tranche des travaux. Elle va consister à construire un mur d'enceinte le long de la départementale ainsi que le long du parking.

Cette phase de travaux passera aussi, par la réfection des deux entrées. Concernant la seconde tranche, elle sera réalisée en régie par les agents communaux (clôture de grillage rigide).

LA PLACE DE PAUNAY

LA place a été entièrement repensée et remodelée par les agents du service technique avec :

- la création d'un terrain de pétanque et des parterres,
- la mise en place d'une table de pique-nique.

D'autres aménagements de villages suivront dans l'avenir.



Aménagement de la place de Paunay

◀ LES RÉNOVATIONS & TRAVAUX ▶

LA DÉFENSE INCENDIE DE PUYMORILLON ET PERRÉ

Défense incendie de Puymorillon,
après travaux



À Puymorillon, mise en place d'une « citerne souple » de défense incendie en lieu et place de l'ancienne réserve ouverte.

Défense incendie de Perré,
après travaux



À Perré, remplacement de la « citerne souple » et création d'un mur d'enceinte.

A.M.E.C.

La commune de Saivres s'est inscrite dans le dispositif d'**Accompagnement à la Maîtrise de l'Énergie dans les Collectivités (AMEC)**, initié par la communauté de commune Haut Val de Sèvre.

Depuis l'été 2021, un binôme « élu-employé municipal » (Pascal Malik et David Goudeau) a suivi une formation de près de deux semaines au total. Elle a été dispensée par le Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER) partenaire dans cette démarche.

Concrètement, pour la commune, le binôme a effectué **un audit sur les bâtiments de l'école, la salle des fêtes, les vestiaires du stade, ainsi que sur l'éclairage public**. L'objectif national, pour les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m², tel que l'ensemble « école-salle des fêtes », représente, dans un premier temps, **40% d'économie à l'horizon 2030**.

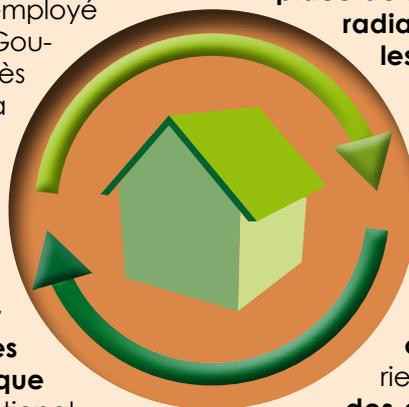
Après un retour d'expérience de cet audit par le

CRER devant le conseil municipal, les premières mesures ont été **l'installation d'un faux plafond dans la garderie de l'école** (améliorations phonique et thermique) **et la reprogrammation des chaudières** (température et horaires). **Une mise en place de robinets thermostatiques sur tous les radiateurs et le remplacement de toutes les ampoules par des « LED » suivront.**

En ce qui concerne l'éclairage public, les premières mesures furent, **la vérification des abonnements et le changement des horaires** (allumage à 6h00 le matin et extinction à 20h30 pour l'ensemble de la commune).

À suivre, le changement de certains candélabres (lotissement des Praeries, centre bourg...) **et le changement des ampoules actuelles par des « LED »** dans la mesure du possible.

Des aides financières sont attribuées par le SIEDS (l'autorité organisatrice du service public de l'électricité et du gaz en Deux-Sèvres) pour une partie des travaux.



◀ LA VIE ÉCONOMIQUE ▶



RÉSUMÉ DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

Selon l'analyse financière de Saivres, établie par la trésorerie de Saint-Maixent-l'École, notre commune présente au 31/01/2021 une situation financière qui lui offre des moyens pour financer de futurs investissements.

LANCEMENT DU DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY GÉRÉDIS SUR NOTRE COMMUNE

GÉRÉDIS, notre gestionnaire de réseau de distribution d'électricité, déploie les compteurs évolués «Linky GÉRÉDIS».

Pour notre commune de Saivres, GÉRÉDIS prévoit un déploiement entre avril 2023 et octobre 2023.

Vous serez contactés et informés près de deux mois avant la pose et plusieurs courriers vous seront adressés.



Pour toutes vos demandes ou interrogations, vous pouvez :

- ➔ consulter le site internet conçu par GÉRÉDIS www.linkygeredis.fr
- ➔ contacter GÉRÉDIS
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : linky@geredis.fr.
 - par courrier à l'adresse suivante : **GÉRÉDIS Deux-Sèvres - CS 18840 - 79028 NIORT CEDEX.**
 - par téléphone grâce au numéro vert suivant : **0 801 90 22 04** (services & appels gratuits)

◀ LES MANIFESTATIONS ▶

LES COMMÉMORATIONS 2022



← 8 MAI
11 NOVEMBRE →

Discours
et dépôts
de gerbes
avec
les enfants
de l'école.



CHANTS DE NOEL

Concert en l'église Saint Pierre de Saivres, proposé par l'association Via Musica de Niort.
Logistique assurée par la municipalité.



FÊTE NATIONALE

Un réel succès,
avec près de 460 convives !



Ambiance assurée par l'orchestre « WATT'SON ».
Restauration gérée par la S.E.P., section Auto-verte.

LE REPAS DES AÎNÉS



Un repas animé par
Vinciane & Christophe
(chant/accordéon).

Des « aînés » au top de leur
forme et qui ont enflammé
la piste de danse.

◀ LES MANIFESTATIONS ▶

LE CONCERT DANS LE JARDIN DE LA MAIRIE



L'association saint-maixentaise
LE TROU,
a fait une escale à Saivres,
lors de sa tournée estivale.



OCTOBRE ROSE



Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet événement est le ruban rose.

En 2022, par solidarité, la municipalité, avec l'aide des agents techniques, a érigé un ruban sur la place du Souvenir.



TÉLÉTHON 2022 PASSAGE DU CYCLO-CLUB



Comme chaque année, le cyclo-club nanteuillais s'est arrêté à Saivres, dans le cadre de sa récolte de dons au profit du Téléthon. L'occasion pour la municipalité d'accueillir tous ces cyclistes devant la boulangerie, autour d'un café/brioche, afin de remettre un don.

◀ LES ASSOCIATIONS ▶

APE

Depuis de nombreuses années, l'**Association des Parents d'Élèves** de Saivres met tout en œuvre afin de favoriser et soutenir les projets éducatifs pour les élèves de l'école de Saivres en récoltant des fonds lors des différents événements mis en place.

Chaque année de nouvelles manifestations sont organisées pour rassembler petits et grands dans une ambiance festive (marché de Noël, soirée guinguette, carnaval...).

L'APE propose également des ventes diverses et variées aux familles sapuriennes (chrysanthèmes, sapins de Noël, fromages...).

L'APE, tout comme toutes les autres associations de la commune, s'investit au quotidien pour faire de Saivres un lieu dynamique où il fait bon vivre !

Présidente : Laëtitia Benoit



APE, carnaval 2022

S.E.P. CABARET + AUTO VERTE

EN 2022,

la **Société d'Éducation Populaire de Saivres (S.E.P.)** a fêté ses 100 ans.

L'occasion pour l'association d'exposer les archives de la S.E.P. et de présenter un cabaret, en collaboration avec l'association sapurienne « Tas-bois ».

Président : Olivier Boutin



Nouvelle saison pour le Club Auto Verte !

DE nouveaux membres viennent de compléter notre équipe logistique et l'arrivée de nouveaux pilotes nous fait très plaisir !

Nous vous attendons nombreux pour notre course poursuite sur terre organisée **le dimanche 15 mai 2023.**



◀ LES ASSOCIATIONS ▶

COMITÉ PARTICIPATIF

LE but de l'association est de créer, grâce au bénévolat, des espaces de rencontres, d'échanges, de débats, de participations, des liens entre les habitants à travers des activités.

Ces activités s'articulent autour des axes suivants :

- le groupement d'achats (fioul, produits locaux) ;
- les journées européennes du patrimoine ;
- la fête de la science ;
- les soirées d'échanges.



Comité Participatif

ACTIVITÉS 2022 DU COMITÉ PARTICIPATIF

- **21 janvier 2022**
AG du comité participatif.
- **30 janvier 2022**
Soutient à l'organisation de la course à pied la « Sapurienne ».
- **1^{er} Avril 2022**
Visite du centre de tri de St Éloi, des déchets recyclables à Poitiers.
- **18 septembre 2022**
Sortie nature et culture à Celles-sur-Bell, pique-nique et visite de l'abbatiale.
- **7 octobre 2022**
Organisation d'une soirée débat dans le cadre de la fête de la science et l'Arboretum, intérêts et enjeux.
- **12 octobre 2022**
Visite de la carrière Donia, sous l'égide de l'association « l'Homme et la pierre ».
- **Au cours de l'année**
Cinq distributions « des achats groupés ».

Présidente : Lydie SABOUREAU - 05 49 33 03 97 / 06 46 35 99 34 - saboureau.lydie@neuf.fr

Secrétaire : Patrick RABOISSON - 06 26 42 74 51 - patrickraboisson@hotmail.fr

Trésorier : Didier BEAUDOU

CLUB DES AÎNÉS

Le club des aînés de Saivres compte 55 adhérents. Nous nous réunissons tous les mercredis au foyer Edmond Proust.

Au cours de l'année, nous organisons des repas, pique-nique et sorties extérieures. Bienvenue à celles et ceux qui voudront nous rejoindre.

Présidente :
Micheline LE DREAU

DÉCORATIONS & ILLUMINATIONS DE NOËL



Comme tous les ans, les agents du service technique ont embelli le bourg et les villages, avec les sapins décorés par les enfants de l'école.

◀ LES ASSOCIATIONS ▶

PILATES-DÉTENTE



Ces séances
sont à la portée de tous.
Essayer, c'est les adopter.

Cette année, notre activité a repris depuis le mardi 6 septembre 2022 pour le cours Pilates.

Malheureusement **le cours Détente** n'est pas viable (seulement 2 personnes).

Pour **le cours Pilates** nous sommes seulement 6. Le cours est avancé à 19h.

Pendant la saison 2021-2022, nous étions 10 adhérentes sur Saivres et nous espérons une augmentation des effectifs pour cette saison 2022-2023.

Afin que l'association puisse se développer et perdurer, nous avons ouvert **des cours sur Germond-Rouvre** en journée (6 heures par semaine). Notre éducatrice étant de Rouvre, il n'y a pas eu de problème avec la municipalité.

Nous avons, au total, 80 adhérents répartis dans les 2 sites.

Pour la rentrée de septembre 2023-2024, nous envisageons de proposer du stretching et du Pilates.

Nos activités permettent de libérer les tensions de tous les jours dans une ambiance chaleureuse.

Notre éducatrice sportive, Lydie, est là pour vous guider et vous faire progresser.



RENSEIGNEMENTS

Dominique Forissier

06.13.21.63.98

OU :

gympi.st.79@gmail.com

SAIVRES/SPORT/NATURE

Avec cette association, nous voulons rassembler les personnes intéressées par les activités sportives de plein air notamment **la course à pied, la randonnée pédestre ou la marche nordique.**

Il s'agit de :

- créer des liens entre ces amateurs en proposant des sorties en groupe ;
- participer et organiser des manifestations.

ACTIVITÉS 2022

L'association a organisé, avec l'aide de la commune et de nombreux bénévoles membres d'associations locales (Comité participatif, APE, Tasbois, La Pelloche), **la 1^{re} édition de La Sapurienne le 30 Janvier 2022.** Plus de 600 participants ont pu arpenter les chemins et passages sur terrains privés de la Vallée du Chambon malgré un contexte sanitaire défavorable et contraignant. **Et un chèque de 618 euros, prélevé sur les inscriptions, a été remis à l'école de Saivres** pour financer de futurs projets pédagogiques.

D'autre part, **des sorties mensuelles** (1^{er} dimanche du mois) ont eu lieu au départ de Saivres et des communes voisines.

Enfin, des sorties en course à pied ont régulièrement eu lieu en semaine en fonction des disponibilités des un(e)s et des autres.



PROJETS 2023

- **Organisation de la 2^e édition de La Sapurienne le 29 Janvier 2023 avec :**
 - 2 distances en trail, 10 et 25 km ;
 - 7 et 12 km en randonnée pédestre.
- **Et toujours une sortie par mois principalement en randonnée pédestre.**
- **Course à pied en semaine** sans calendrier pré-établi.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Jany Vallet

Vice-Président : Anthony Robinault

Trésorière : Valérie Redien

◀ LES ASSOCIATIONS ▶

DNMPROD

« Au 48 avenue Gambetta » (le Café des Arts de Saint-Maixent-l'École), « Elle est où la vraie vie ? » (le film tourné à Lugné), ainsi que divers reportages locaux et portraits de personnalités sont quelques unes de mes récentes réalisations filmiques diffusées dans les cinémas et sur les réseaux sociaux.

Transmettre mon expérience d'ancien professionnel à de nouveaux adeptes de la réalisation vidéo, telle est mon ambition en animant l'association DNM Prod créée en 2015.

Très récemment, la réalisation du film « Pour et Par » avec la participation de jeunes de 14 ans en est la plus significative expression.

Compte tenu des objectifs de formation et accompagnement pédagogique, l'association est reconnue d'intérêt général par la direction départementale des finances.

Si vous nous faites un don, 66% seront déductibles de vos impôts.

Projets 2023

- ☑ Création d'un DVD du film « Pour et Par ».
- ☑ Formation au logiciel de montage professionnel Resolve de Blackmagic.
- ☑ Élaboration participative de projets de type News.

Contact

Daniel Mosser

06 82 22 76 46

ou :

dnmprod@orange.fr



CARTE D'IDENTITÉ & PASSEPORT

Pour la délivrance des pièces d'identités (carte d'identité et passeport) vous devez vous rendre dans une mairie équipée pour recevoir et traiter vos demandes : 1^{re} ou renouvellement.

En Deux-Sèvres, vous pouvez faire vos demandes dans

16 communes : Airvault, Bressuire, Brioux-sur-Boutonne, Cerizay, Champdeniers, Chauray, Coulonges sur l'Auzize, Mauléon, Mauzé sur le Mignon, Melle, Moncoutant sur Sèvre, Niort, Parthenay, Saint-Maixent-l'École, Sauzé-Vaussais, Thouars.

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous dans une mairie hors de notre département.

Un dossier complet, comportant une pré-demande, accompagné de photos et de justificatifs conformes et récents, est à déposer en mairie. Uniquement sur rendez vous.

La pré-demande (formulaire en ligne) est accessible sur www.ants.gouv.fr

Vous pouvez prendre **rendez-vous à la mairie de Saint-Maixent-l'École :**

- www.rendezvousonline.fr

- ou par téléphone au **05 49 76 13 77**.

Pour prendre un rendez-vous dans une autre commune :

- <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

Les antennes France Services peuvent vous accompagner en cas de difficulté. Celle de Saint-Maixent-l'École, **MESservices** est joignable au **05 49 76 79 44**.

ATTENTION !

Les délais pour obtenir un RDV sont longs (plusieurs semaines, voire plusieurs mois). Il est indispensable d'anticiper au mieux. Les motifs d'urgence sont réservés à des situations exceptionnelles et non prévisibles ! Le titre est ensuite délivré dans un délai de 6 à 7 semaines.

◀ LES ASSOCIATIONS ▶

LA PELLOCHE LA PELLOCHE LA PELLOCHE LA PELLOCHE

Le club photo de Saivres est une des plus anciennes associations de notre commune !

Toujours présent avec des hauts et des bas, la crise Covid amplifiant ceux-ci.

Pour autant, subsiste la volonté d'être témoin de notre vie de chaque jour.

D'où notre devise : « À chacun son regard ».

Notre logo : un œil, que vous retrouvez en bas à droite sur chacune des photos réalisées dans cet esprit.



RÉALISATIONS & ACTIVITÉS 2022

Reportages « La Sapurienne », événements locaux, photos plateau du film « Pour & Par », participation aux rencontres régionales des clubs photos des Deux-Sèvres.

Contact :

la.pelloche@laposte.net

PROJETS 2023

Installation d'un laboratoire numérique et reprise des expositions : la prochaine en janvier, avec mise scène sur le thème Terre-Mer, ambiance plage.

Photographes ou photographiés, n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager nos regards.

DÉCLARATION DE TRAVAUX

Je déclare mes travaux



Même si votre projet vous paraît minime et même s'il n'est pas nécessaire de déposer une demande de permis de construire, **le dépôt d'une déclaration préalable doit être réalisé avant le commencement des travaux.**

Que ce soit pour une demande de permis de construire ou une déclaration préalable, la mairie doit vérifier que votre projet est conforme aux règles d'urbanisme fixées dans le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

La déclaration préalable de travaux est une autorisation exigée pour les travaux non soumis à permis de construire. Elle est suffisante pour les petits travaux de construction ou de rénovation.

Quelques exemples :

- L'extension d'une construction existante ou une construction nouvelle inférieure à 20 m².
- La modification de l'aspect de votre maison comme : un ravalement de façade ; le rem-

placement de portes, fenêtres ; des travaux de couverture en cas de changement de matériaux ; l'agrandissement ou la diminution d'une ouverture.

- L'aménagement d'une surface extérieure inférieure à 20 m² commune à un préau ou un abri de jardin.
- La construction d'une piscine de moins de 100 m².





L'ÉCOLE

L'équipe enseignante est composée de 4 institutrices, qui accueillent 101 élèves de la petite section maternelle au CM2 en élémentaire.

LES CLASSES

- **Classe des maternelles PS/MS/GS** (25 élèves) : M^{me} Lorella BARILLOT (institutrice et directrice), accompagnée de M^{me} Hélène GASNIER (ATSEM).
- **Classe des GS/CP** (25 élèves) : M^{me} Élodie GAUTIER, accompagnée de M^{me} Céline HOUEL (ATSEM).
- **Classe des CE1/CE2** (22 élèves) : M^{me} Joëlle RAVARD
- **Classe de CM1/CM2** (29 élèves) : M^{me} Cécile NICOLAS



Du 18 au 22 juillet 2022, la commune a accueilli le mini camp « culture » du centre de loisirs, avec la participation du Collectif GONZO.

LA RESTAURATION

La Municipalité, très attentive à l'importance d'une alimentation saine et durable, s'est très impliquée dans le respect des mesures imposées par la loi EGALIM, favorisant la consommation de produits BIO et locaux.

Les repas, préparés pour les élèves de l'école de Saivres, sont confectionnés avec des produits fournis par des producteurs locaux.

LES TRAVAUX DE LA GARDERIE

Pour la restructuration de la garderie, les plafonds ont été isolés tant au niveau acoustique que thermique.



Cadeau offert aux élèves de l'école de Saivres entrant au collège

ESPACE RÉSERVÉ À L'ÉQUIPE MINORITAIRE

L'équipe minoritaire n'a pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin

◀ LES SERVICES ▶ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MOBILITE PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial)



La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, engagée dans un Plan Climat Air Énergie Territorial, souhaite encourager les mobilités durables et réduire le recours à la voiture individuelle, notamment pour les trajets du quotidien. **Le service CycloVal vous permet de tester un vélo à assistance électrique durant plusieurs mois** avant de prendre la décision d'acheter votre propre équipement.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute personne majeure ayant sa résidence principale sur le territoire de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, dans la limite d'un vélo par foyer.

MODALITÉS

- Trois possibilités sont offertes pour la durée de location :
3 mois – 6 mois – 12 mois.
- 1 mois d'essai possible (au même tarif soit 30 € ou 40 € selon le modèle choisi).
- Un rendez-vous de révision du vélo au maximum tous les 6 mois (obligatoire).

TARIFS ET MODE DE RÈGLEMENT

- 30€ ou 40€ par mois selon le modèle choisi, quelle que soit la durée de location.
- Règlement par prélèvement bancaire.



UN SEUL LIEU POUR VOS DEMARCHES M.E.S. SERVICES

Le bâtiment baptisé M.E.S. Services, clin d'oeil à son usage passé, réunit en un seul lieu :

- **le Centre Intercommunal d'Action Sociale Haut Val de Sèvre (CIAS),**
- **France services,**
- **l'Espace Régional Orientation (ERO),**
- **l'Espace Public Numérique (EPN),**
- **la Mission Locale Sud-Deux-Sèvres (ML),**
- **les permanences des partenaires sociaux.**

Mais aussi :

- **l'office de tourisme Haut Val de Sèvre.**

Ce dernier a ouvert ses portes le 4 août 2020.

Le tiers-lieu Quartiers Libres a complété l'ensemble en investissant le 1^{er} étage.

Les élus de la Communauté de Communes ont souhaité proposer un lieu accessible, fonctionnel et moderne afin de faciliter les démarches de tous les habitants du Haut Val de Sèvre.



Au rez-de-chaussée

- Entrée et accueil dans la partie centrale.
- Centre Intercommunal d'Action Sociale,
- France services,
- Espace Régional d'Information de Proximité,
- Espace numérique France services,
- Mission locale et permanences sociales,
- Office de Tourisme (accès par l'extérieur par le pignon Nord).

À l'étage

- Bureaux de travail (interdit au public),
- Tiers-lieu Quartiers Libres

◀ L'ENVIRONNEMENT ▶

DÉPÔTS D'ORDURES SAUVAGES



Nous constatons et déplorons régulièrement des "dépôts sauvages" d'ordures de nature diverse (déchets ménagers, de construction...) près des containers à verre, dans des chemins, en pleine nature et de nombreux petits déchets le long des routes.

Sachant que ces dépôts sauvages ne peuvent pas être imputés qu'à la population sapurienne mais à toutes personnes traversant notre commune, nous appelons à la responsabilité et à la vigilance de tous.

Pour tous renseignements concernant la gestion des ordures et résidus, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie ainsi que :

le S.M.C.
05 49 05 37 10

la déchetterie
05 49 76 22 82

La carte donnant accès à la déchetterie de Saint-Maixent est gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile.

Si toutefois vous constatez « un dépôt sauvage », merci de prévenir les services de la mairie en appelant :

le 05 49 76 07 48,

ou via l'application pour mobile INTRAMUROS.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Le brûlage des déchets et végétaux est interdit.

Seuls les brûlages des résidus de taille de haies bocagères par les propriétaires ou exploitants sont autorisés du 1^{er} octobre au 31 mai.

La valorisation des déchets de coupe doit toujours être privilégiée.

Une déclaration en mairie est obligatoire.



DIVAGATION D'ANIMAUX

La divagation des chiens

Un chien est considéré en état de divagation lorsqu'il est livré à lui-même ou s'il se trouve

à plus de 100 m. de son responsable. (Sauf si l'animal est en train de participer à une action de chasse ou à la garde d'un troupeau, par exemple.)

La divagation des chats

Tout chat abandonné, saisi sur la voie publique, à plus de 200 m. des lieux habités ou à plus de 1000 m. du domicile de son maître est en état de divagation, comme tout chat dont le propriétaire n'est pas identifié et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci.



O'drigail, faites des trouvailles!

La recyclerie du SMC fait « peau neuve ».

Elle s'installe dans la zone commerciale à Azay-le-Brûlé (à gauche dans la direction La Crèche → Saint-Maixent-l'École).

Elle devient O'drigail.

Vous y retrouverez un tas d'objets de seconde main : bibelots, jouets, livres, meubles, vaisselles...

POUR ACHETER

mercredi, jeudi, vendredi :

de 14h à 18h.

samedi :

de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

POUR DONNER

- à la recyclerie : le vendredi de 9h à 12h,
- à la déchetterie : aux horaires habituels.

Donner ses objets propres et en bon état qui ne servent plus, c'est leur offrir une seconde vie.

MAIRIE DE SAIVRES

Place du Bicentenaire - 79400 Saivres

05 49 76 07 48



contact@saivres.fr



https://www.saivres.fr



Horaires d'ouverture de la mairie

- ▶ Lundi, mardi et jeudi : de 13h à 17h
- ▶ Mercredi : de 9h à 12h
- ▶ Vendredi : de 13h à 16h30

